



RENCONTRE RÉSEAU

Jeudi 19 septembre 2019 de 14h30 à 20h

—
Le Hasard Ludique – 128 avenue de Saint-Ouen Paris 18^{ème}

COMPTE RENDU

« Focus égalité Femmes/Hommes »

- **Yaël Chiara**, Co-fondatrice de Shessaid.so France
- **Natacha Leroux**, Chanteuse, Saxophoniste, Autrice et Compositrice
- **Nolwenn Chaslot**, Coordinatrice de Bretagne(s) World Sounds
- **Pierre-Henri Frappat**, Directeur de Zone Franche

« Focus égalité Femmes/Hommes »

Pour avoir adhéré au réseau HF, **Nolwenn Chaslot**, Coordinatrice de Bretagne(s) World Sounds, Membre du collectif HF Bretagne, pense que les antennes HF locales peuvent être source de ressources pour ceux qui souhaitent lancer des initiatives et travailler sur la question de la parité et de la représentation des femmes.

Natasha Le Roux, chanteuse, saxophoniste, autrice et compositrice et Membre du collectif HF Île-de-France, expose que le réseau HF est une association de plaidoyer pour l'égalité et la parité dans les arts et la culture et un centre de ressources pour toutes les disciplines artistiques. Il dispose de deux représentants au Haut Conseil pour l'Égalité (HCE). Force de proposition auprès des pouvoirs publics, notamment lors de la rédaction du premier article de la loi sur l'égalité réelle, il est cité comme une association à solliciter notamment dans la musique et aussi le patrimoine dans la feuille de route égalité du ministère de la Culture pour 2018/2022. Ce réseau professionnel mixte poursuit plusieurs objectifs : le repérage des inégalités via la production de statistiques et d'études (sur les trajectoires des étudiantes en art dramatique en Île-de-France), la sensibilisation du milieu artistique, notamment avec l'élaboration du dispositif « la saison Égalité », qui organise des réflexions des professionnels de différentes structures pour créer des leviers concrets et infléchir la situation, et le patrimoine, qui vise à mettre en avant l'héritage féminin culturel en complément du patrimoine.

HF réfléchit aussi à l'instauration de quotas, déjà évoqués par une résolution européenne de 2009 ; le ministère de la Culture s'interroge actuellement sur une forme de coercition aux subventions s'il n'y a pas d'augmentation notable de la représentation des femmes dans les programmations des lieux et des festivals subventionnés.

Nolwenn Chaslot, souligne que les équipes artistiques sont davantage menées par des hommes et que l'argent public destiné à la création va donc majoritairement à des hommes. Elle précise que HF Bretagne compte tous les deux ans le nombre de femmes sur scène et le nombre de projets menés par des femmes.

Yaël Chiara, Co-fondatrice de Shesaid.so France, expose que le réseau du même nom a été créé en 2014 et dispose aujourd'hui de seize bureaux dans le monde. Ce réseau est né du constat de la sous-représentation des femmes aux postes-clés, du manque de modèles féminins et d'un manque d'entraide.

Shesaid.so France a créé un groupe Facebook qui regroupe 3 200 femmes de l'industrie musicale pour partager de bonnes pratiques, des jobs, des contacts et des ateliers. L'association a organisé des événements en région, à Toulouse et à Lyon, et organise à Paris des ateliers de coaching ainsi que des Meetup tous les deux mois, où une femme de l'industrie vient partager son parcours. Enfin l'association participe à des panels et crée des partenariats. Ainsi le partenariat avec le MaMA vise à la parité des panels en sourçant des expertes et en leur proposant du coaching pour avoir une parole plus impactante. Shesaid.so France est partenaire de la Nouvelle Onde, initiative lancée par Emily Gonneau qui consiste à mettre en lumière la nouvelle génération du music business de moins de trente ans ; l'idée est d'apporter du réseau, du mentorat et de la visibilité.

Le prochain appel à candidatures, pour cinq catégories, arrive à échéance le 22 septembre 2019 ; les candidatures sont davantage masculines, car les femmes n'osent pas toujours postuler, car elles pensent ne pas être légitimes si elles ne répondent pas à l'ensemble de critères. Ainsi il existe des freins invisibles et personnels sur lesquels il est possible d'agir.

La FELIN (fédération nationale des labels indépendants) a lancé MEWEM, un programme de mentorat pour les femmes entrepreneures. Quelques chiffres : 14 % des entreprises de l'industrie musicales sont créées et dirigées par des femmes ; les femmes perçoivent 40 % de subventions de moins que les hommes ; 7 % des ingénieurs du son sont des femmes. Le mentorat est une relation bénévole entre un mentor et une mentorée pour un partage d'expérience principalement pour lutter contre le plafond de verre ; il est axé autour du savoir-être et permet de bénéficier d'un réseau, de clarifier le positionnement d'un projet et d'avoir un modèle de réussite. La première édition de 2018 a recueilli cent candidatures de mentorées pour douze mentores et la seconde édition sera lancée au MaMA où une formation, six ateliers, des rendez-vous individuels avec les mentores sont prévus. Toutes les femmes entrepreneures ayant un projet peuvent candidater, sans limite d'âge.

Enfin Musiciennes & Co (environ 350 membres) est un réseau d'entraide, de soutien, d'insertion et de pérennisation professionnelle pour les artistes musiciennes & co, car elles sont aussi vidéastes, manageuses et ont souvent plusieurs activités. Elles partagent des articles et des contacts sur un groupe privé sur Facebook et organisent des workshops sur des problématiques concrètes (recherche de financement ou élaboration d'une stratégie de développement) ainsi que des scènes découvertes, des Meetup, des concerts et des événements artistiques de Networking où tout le monde est convié. Elles sont partenaires des soirées Gang de femmes, festival des Aliennes, Soirée du fracas, festival God Save The Chicks ! Elles organisent des conférences sur l'égalité de genre dans les musiques actuelles et sont régulièrement présentes sur les festivals professionnels.

Nolwenn Chaslot, fait part du lancement du projet WAH de la FEDELIMA avec la mise en ligne d'une plateforme de ressources pour compiler les initiatives qui existent déjà à destination des acteurs et actrices de musiques actuelles qui souhaiteraient agir pour faire progresser la parité dans le secteur. Autre axe de ce projet, un mentorat réservé aux femmes sur quatre axes métiers : direction de projet artistique et culturel, programmation, technique et un axe pour les musiciennes.

Pierre-Henri Frappat, Directeur de Zone Franche, signale la prochaine mise en place d'une cellule de soutien animée par des professionnels de santé et des psychologues suite aux premières Assises des femmes de la musique et du spectacle. Concernant le réseau Zone Franche, les femmes représentent 35 % des adhérents en 2019, proportion identique en 2016. Pour ce qui est de la place des femmes dans le web média #AuxSons piloté par le réseau, la contribution est féminine à hauteur de 45 % sur les sujets qui relèvent d'une démarche volontaire du comité de rédaction, et l'alimentation du site revient très majoritairement aux femmes, pour 73 % des sujets postés de l'extérieur. Sur la plateforme, 36 % des playlists, 31 % des artistes via l'actualité discographique et 16,5 % de l'agenda concernent des femmes.

Natasha Le Roux, indique que le RIF est le premier à s'être emparé de cette question et a infléchi la situation, avec un conseil d'administration paritaire et l'inscription de la parité dans son règlement.

Jean-Christophe Delcroix, Directeur du Tamanoir confirme la parité des instances de gouvernance du RIF, avec une codirection paritaire qui atteste de son fort engagement sur le sujet de l'égalité femmes/hommes, avec également un groupe de travail actif sur le sujet.

Natasha Le Roux, pense que Zone Franche a presque un devoir d'exemplarité, car le réseau travaille à l'export et y véhicule l'image de la France, et donc d'un certain modèle de société avec la question des droits humains et la représentation des enjeux démocratiques du XXI^e siècle. Le paradigme a changé avec l'affaire Weinstein et MeToo et la question de l'égalité est devenue un enjeu démocratique majeur.

Louise Ede, Centre National de la Chanson des Variétés et du Jazz, fait part de la mise en place d'un nouveau programme sur les questions relatives à l'égalité femmes/hommes dont la date de clôture est le 12 octobre 2019.

Daniel Lieuze, des éditions RFI, s'enquiert d'un éventuel retard de la France sur le sujet de l'égalité femmes/hommes par rapport à d'autres pays européens.

Nolwenn Chaslot, répond que les Musiques actuelles sont moins bonnes en la matière que des secteurs comme l'armée ou le bâtiment en France.

Natasha Le Roux, ajoute qu'il semblerait qu'il y ait beaucoup plus d'instrumentistes femmes dans les pays du Nord qu'en France. L'enseignement musical français n'a pas permis d'amener filles et garçons à égalité vers les professions de musicien, en raison de l'hostilité des différentes esthétiques, contrairement aux pays anglo-saxons où les musiques actuelles, le jazz, sont depuis bien longtemps entrées dans les écoles et sont enseignées comme les autres, sans être considérées comme des sous-musiques.

Yaël Chiara, ajoute qu'en Grande-Bretagne une loi impose aux entreprises de plus de 250 salariés une grille de salaires visant à harmoniser les salaires entre les femmes et les hommes.

Pierre-Henri Frappat, rappelle les résultats de l'enquête sur la place des femmes dans la musique (présenté en juin lors des premières assises de femmes de la musique et du spectacle : sous-représentation des femmes, 35 % dans le spectacle vivant et 20 % dans la musique, et une différence salariale de 20 % en moins à poste équivalent. Globalement sous-représentées sur les métiers techniques artistiques, mais elles sont néanmoins surreprésentées sur les postes de permanents jeunes (65 %) avec un effet d'éviction énorme à partir de trente ans.

Jean-Christophe Delcroix souligne que la majorité d'élèves féminines dans les conservatoires (55 %) ne se retrouve pas au niveau professionnel.

Stéphane Krasniewski, Directeur des Suds à Arles, considère que la faiblesse du nombre de femmes sur scène résulte d'une responsabilité collective. Il pense qu'accorder de la place sur scène aux projets portés par les femmes permettra de renverser cette tendance.

Natasha Le Roux, estime que les acteurs de la diffusion sont de plus en plus conscients de ces sujets ; le blocage actuel provient de la production phonographique au niveau des maisons de disque.

Silja Fischer, Directrice de l'International Music Council, fait part du projet « Key Change » destiné aux festivals qui souhaitent tendre à une parité de programmation dans les cinq ans à compter de la signature d'une charte. Les festivals de musiques du monde peuvent s'y associer.